



ROYAUME DU MAROC

**DÉCLARATION DE S.E M. MOHAMED BASRI, AMBASSADEUR,
REPRESENTANT PERMANENT DU ROYAUME DU MAROC AUPRÈS DE
L'ORGANISATION POUR L'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES A LA
CENT SEPTIEME SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF**

(La Haye, 08 – 11 octobre 2024)

**Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Général,
Excellences,
Cher(e)s collègues,**

Je tiens à féliciter S.E. Andrés Terán Parral, Ambassadeur et Représentant Permanent de l'Équateur auprès de l'OIAC, pour son leadership et souhaite lui faire part du plein soutien de ma délégation lors de cette Session.

De même, je souhaite exprimer le soutien continu de la délégation marocaine au Directeur Général de l'OIAC, S.E. M. Fernando Arias, pour son engagement constant et sans faille dans la réalisation des nobles objectifs de notre Organisation, ainsi que pour son rapport pertinent et instructif. Ce rapport constitue une source d'inspiration précieuse pour le bon déroulement de nos travaux. Je saisis cette occasion pour saluer également le professionnalisme et le dévouement de l'ensemble des membres du Secrétariat Technique.

Ma délégation s'associe à la déclaration du Groupe africain, prononcée par le Coordonnateur S.E.M Francis Kotia, Ambassadeur, Représentant Permanent de la République du Ghana et à celle du Mouvement des Pays Non Alignés et de la Chine, prononcée par S.E. Mme Mirjam Blaak Sow, Ambassadeur, Représentant Permanent de la République d'Ouganda.

Monsieur le Président,

Le Maroc réaffirme, une fois encore, son soutien inconditionnel aux nobles objectifs de la Convention et son engagement à œuvrer sans relâche à leur mise en œuvre et réitère, avec la plus grande fermeté, sa condamnation de l'emploi d'armes chimiques par quiconque, où que ce soit, en toute circonstance et pour n'importe quelle raison.

Le Maroc s'est toujours engagé dans l'effort mondial visant à mettre fin à la prolifération des armes de destruction massive, et continue de contribuer activement aux initiatives de la communauté internationale contre la prolifération de ces armes et leur utilisation y compris par des acteurs non étatiques.

À ce titre, ma délégation salue avec intérêt les progrès significatifs réalisés, notamment la destruction totale et complète des stocks d'armes chimiques déclarés, ce qui constitue une

étape clé historique pour notre Organisation. Toutefois, il est crucial de ne pas perdre de vue les autres défis persistants et émergents.

A cet effet, ma délégation se réjouit de sa participation à la visite fructueuse organisée conjointement par le Japon et la Chine au profit de la délégation du Conseil Exécutif aux sites de destructions des armes abandonnées sur le territoire de la Chine et demeure convaincue que l'élan de la coopération entre les deux pays ainsi que les efforts conjoints conduiront à l'achèvement de cet exercice.

Monsieur le Président,

Ma délégation réitère son appel de maintenir les efforts visant à renforcer les capacités des États parties, en particulier en Afrique et ce, afin d'assurer une mise en œuvre équilibrée et optimale de la Convention. Les activités de renforcement des capacités doivent demeurer une priorité de notre Organisation, afin de permettre aux États Parties de s'acquitter pleinement de leurs obligations au titre de la Convention et de contribuer de manière efficace et efficiente à la lutte contre la menace du terrorisme chimique dans le monde.

Dans ce cadre, le Maroc continuera à ne ménager aucun effort pour à la mise en œuvre des objectifs identifiés dans le cadre de la 6^{ème} phase du Programme pour l'Afrique 2023-2025.

Dans ce sillage, ma délégation se félicite de l'organisation au Maroc, du 24 au 27 juin 2024, de la seconde édition de la formation sur la Préparation des Hôpitaux aux incidents chimiques HOSPREP et ce, après la 1^{ère} édition réussie organisée fin 2022 ainsi que du cours avancé sous le thème « décontamination et évacuation de masse » à Rabat du 16 au 21 septembre 2024, à Rabat.

Je saisis cette occasion pour saluer l'engagement financier de plusieurs pays pour soutenir volontairement ce Programme, plus particulièrement à la faveur de ses 10 nouveaux projets d'envergure. Ma délégation est convaincue que la réalisation de ces nouveaux projets sera à même de renforcer davantage les capacités des États africains et in fine insuffler une dynamique renouvelée à la mise en œuvre de la CIAC en Afrique.

Dans le cadre de cette dynamique, le Centre ChemTech, est appelé à jouer un rôle central, en tant que plateforme scientifique d'excellence, notamment à travers des formations consistantes au profit des pays africains pour renforcer davantage les capacités d'analyse des experts et favoriser les échanges d'expertises et des meilleures pratiques.

Monsieur le Président,

Il va sans dire que nous vivons dans une ère marquée par l'émergence des technologies avancées qui façonneront notre avenir. L'intelligence Artificielle (IA) est l'une de ces technologies ayant progressé rapidement ces dernières années, et son développement aura, sans doute, un impact significatif sur la mise en œuvre de la Convention.

L'Intelligence Artificielle, en tant que technologie de pointe, pourrait jouer un rôle important en matière de contrôle et d'interdiction des armes chimiques. En définitif, bien

que l'IA offre des opportunités extraordinaires, elle requiert une vigilance et une coopération collective pour prévenir toute utilisation à mauvais escient.

A cet effet, le Maroc, se réjouit de l'organisation à Rabat du 22 au 24 octobre 2024, conjointement avec le Secrétariat Technique, de la première Conférence globale sur le rôle de l'Intelligence Artificielle dans le renforcement de la mise en œuvre de la Convention sur l'Interdiction des Armes Chimiques. Le Maroc est conscient de l'importance de cet événement et ne ménagera aucun effort aux côtés du Secrétariat Technique pour en faire un réel succès.

Je saisis cette occasion pour cordialement inviter tous les Etats parties à participer à cette Conférence qui devra servir de référence aux activités futures de notre organisation sur cette thématique d'actualité.

En effet, cette Conférence qui connaîtra la participation d'une cinquantaine d'experts mondiaux en la matière devra mettre en lumière le rôle de l'IA dans la mise en œuvre de la Convention, et d'éclairer et d'enrichir les futures discussions et initiatives politiques visant à faire progresser les mécanismes de coopération internationale afin de faire face à l'évolution rapide des risques et des menaces qui pourraient être engendrés par les technologies basées sur l'IA dans le domaine de la sécurité chimique et du désarmement chimique.

Monsieur le Président,

La menace du terrorisme chimique demeure une sérieuse préoccupation qui interpelle les Etats parties. Dans ce cadre, ma délégation salue la pertinence des activités du Groupe de travail à composition non limitée sur le terrorisme, présidé par SE M. Vusimuzi Madonsela, Ambassadeur, Représentant Permanent d'Afrique du Sud. Avec l'accompagnement du Secrétariat, les États parties doivent se doter des capacités nécessaires, afin de contrecarrer cette menace alarmante et sans cesse croissante.

Ma délégation réitère la nécessité d'approfondir la coopération entre le Secrétariat et les Etats Parties à travers l'organisation des exercices pratiques régionaux sur la gestion des urgences chimiques en l'occurrence, les aspects de prévention, d'évaluation des menaces et de première réponse aux attaques terroristes chimiques et en encourageant davantage une meilleure présence des femmes aux différents ateliers et cours de formation organisés par le Secrétariat Technique de l'OIAC.

Par ailleurs, ma délégation tient à souligner l'importance stratégique du rôle joué par le Conseil Consultatif scientifique (SAB) et le Comité Consultatif pour l'Éducation et la Sensibilisation (ABEO) dans l'approfondissement des réflexions et la sensibilisation aux questions touchant, entre autres, les sciences et technologies. Leur contribution est particulièrement cruciale sur des sujets d'actualité comme les technologies transversales, notamment l'intelligence artificielle.

Monsieur le Président,

Cette session est une occasion idoine pour tous les participants pour aller de l'avant, avec détermination et abnégation, et œuvrer collectivement pour le respect de l'interdiction mondiale de l'utilisation des armes chimiques en redoublant les efforts et en renforçant notre engagement pour un monde sans armes chimiques.

Je vous remercie pour votre aimable attention, je souhaite que cette déclaration soit considérée comme un document officiel de la 107^{ème} session du Conseil Exécutif.